

La charcuterie industrielle [MAURER TEMPE](http://www.maurer-tempe.com) / T : 03.89.52.21.11 (siège à Kingersheim/68), qui faisait l'objet d'une procédure de sauvegarde depuis 2014, a été placée le 10 janvier dernier en redressement judiciaire par la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse. Celle-ci s'est penchée à nouveau sur son cas avant-hier matin et l'a autorisée à poursuivre son activité jusqu'au début du mois de juillet. Le groupe de Dominique Bigard, qui emploie 239 personnes dans son usine de Kingersheim et dans son réseau de magasins de détail, est à présent à la recherche d'un repreneur.

www.maurer-tempe.com